

Fonction tutorale – Maîtrise de stage

La formation des élèves étudiants aux métiers de la santé confie aux professionnels de terrain la mission d'encadrement en stage pour la construction des compétences.

Ce programme vise à :

- Donner du sens à l'encadrement
- Créer une synergie entre les différents acteurs

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Maîtres d'Apprentissage de jeunes en périodes d'apprentissage issus des catégories professionnelles suivantes :

- Pharmacien
- Chirurgien-dentiste
- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Auxiliaire de puériculture
- > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
- > Masseur-kinésithérapeute
- > Puéricultrice Diplômée d'Etat
- > Infirmiers
- * Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- * Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- * Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)
- Biologiste



Fonction tutorale – Maîtrise de stage

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateur et conseil.

Ingénieur spécialiste de l'organisation et du management.

MÉTHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode cognitive : Expositive et interrogative.

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Accueil et intégration du stagiaire :

– Les formalités

> Place et missions du tuteur au cœur du dispositif d'encadrement :

– Responsabilités et missions du tuteur formateur

– Exigences du parcours diplômant : les référentiels de formation

– Postures des différents acteurs

> Communication :



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Fonction tutorale – Maîtrise de stage

- Techniques et outils de communication en situation d'apprentissage
- Les principales situations conflictuelles : solutions

> Transmission des savoirs en action et évaluation des savoirs faire :

- Les principes d'une alternance intégrative
- Le partenariat avec l'Institut de formation
- Les enjeux de l'évaluation
- Les outils pour accompagner l'acquisition des compétences
- La maîtrise des risques

> Construction d'un parcours de stage :

- Analyse de situations d'apprentissage
- Suivi du stagiaire et traçabilité : Livret d'apprentissage, portfolio, guide de stage...

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 31 juillet 2019 relatif au DPC.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79